

Votre médecin vous a prescrit une SCINTIGRAPHIE DIGESTIVE à L'ALBUMINE MARQUE AU ^{99m}Tc

❖ *Quel est le but de l'examen ?*

Recherche de perte excessive de protéines plasmatiques dans la lumière du tube digestif.

❖ *Comment se déroule l'examen ?*

L'examen se déroule sur 2 jours consécutifs. Vous serez accueilli par un médecin qui vous expliquera l'examen et vous demandera votre accord pour l'administration d'un médicament radiopharmaceutique à base d'albumine humaine. Ce médicament n'a pas d'effets secondaires mais impose une traçabilité (produit dérivé du sang).

Le 1^{er} jour, réalisation de plusieurs acquisitions d'images de 3min (30min, 1h, 2h, 4h, 6h après l'injection) et tomoscintigraphique de 15 min à 4h.

Le 2^{ème} jour (horaire déterminé par le manipulateur), une nouvelle acquisition d'images de 3min sera enregistrée. Sur avis médical, un complément tomoscintigraphique de 15min.

❖ *Combien de temps dure l'examen ?*

1^{er} jour : prévoir 6h environ.
2^{ème} jour : 1h.

Le médecin nucléaire vous informera des résultats (sauf si vous exprimez un souhait contraire) et transmettra par écrit le compte rendu au médecin prescripteur.

Les résultats seront également consultable sur le site <http://chu-montpellier.fr> (connexion grâce à votre numéro IPP et date de naissance).

❖ *Que devez-vous faire?*

Avant l'examen, prévenir le secrétariat:

- Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être.
- Si vous allaitez pour adapter la conduite à tenir.

Le jour de l'examen:

- Etre à jeun depuis 4 à 6h.
- Prendre vos traitements habituels.
- Apporter de quoi vous occuper pendant les périodes d'attente (lecture, musique...).

Après l'injection du radiopharmaceutique :

Limitier les contacts rapprochés avec les femmes enceintes et les enfants pendant 24h.
Bien s'hydrater toute la journée pour éliminer le radiopharmaceutique plus rapidement (sauf indication de restriction hydrique).

❖ *Quels papiers devez-vous apporter dans le service ?*

Carte vitale ou papiers de prise en charge et carte de mutuelle
Papiers d'identité
Résultats d'examens (scanner, IRM...).

❖ *Comment se rendre dans le service ?*

Le service de Médecine Nucléaire se situe au 5^{ème} étage de l'hôpital Gui de Chauliac. Arrêt de Tram «Université des sciences et des lettres» (Ligne 1).

Pour plus de renseignements:

☰ Hôpital Gui de Chauliac,
Service de médecine nucléaire,
80 av. Augustin Fliche,
34295 Montpellier, Cedex 5.

✉ medecinenucleairechauliac@chu-montpellier.fr

🌐 <http://scinti.edu.umontpellier.fr/onglet>:

Service médecine nucléaire

☎ 04 67 33 72 87 ☎ 04 67 33 69 22

Penser à confirmer votre examen 3 jours avant votre rendez-vous.